

## Message du ministre Ted McMeekin

Le 11 avril, j'ai été fier d'annoncer, à Hamilton, un projet de nouvel investissement de 810 millions de dollars dans les services et soutiens pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Il s'agit d'un autre jalon majeur de la réorganisation du système.

Cet investissement nous permettrait :

- d'élargir considérablement le financement direct afin de servir 21 000 personnes supplémentaires et leurs familles, et d'éliminer les listes d'attente pour le PSDP en deux ans et celles du programme Passeport en quatre ans;
- de fournir un plus grand nombre de soutiens en établissement et de donner de l'ampleur à nos services d'intervention pour les adultes ayant des besoins urgents;
- de mieux soutenir les gens lors des grandes transitions de la vie, par exemple quand ils quittent l'école ou entrent sur le marché du travail;
- de promouvoir l'innovation et des partenariats axés sur une meilleure intégration communautaire;
- d'offrir un financement accru aux organismes et aux travailleuses et travailleurs de première ligne exerçant dans le secteur des services communautaires.

Nous restons déterminés à travailler aux côtés des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles, ainsi qu'avec nos partenaires au sein des collectivités, pour renforcer et moderniser le système ontarien des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle afin que les personnes ayant une déficience intellectuelle aient la possibilité de vivre dans leurs collectivités de la façon la plus autonome possible.



Le ministre McMeekin avec l'artiste Emily Tessier et Deanna Finch-Smith, directrice générale de The Salvation Army Lawson Ministries, Hamilton.

Cette augmentation du financement inégalée, visant à offrir un soutien aux personnes ayant une déficience intellectuelle, contribuera à stimuler les efforts déployés par tous les partenaires pour financer de nouveaux modes de prestation de service, à la fois novateurs et efficaces. Elle illustre l'engagement ferme que nous avons pris en faveur de la vision consistant à aider les personnes ayant une déficience intellectuelle à mener une existence aussi autonome que possible au sein de notre communauté, et à bénéficier de perspectives d'emploi à la fois plus nombreuses et meilleures.

## FAQ sur le nouveau financement pour les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

### Q. Quand seront mis à disposition ces nouveaux fonds destinés aux services pour les personnes ayant une déficience intellectuelle?

**R.** Le nouveau financement commencerait à être octroyé cet automne si l'Assemblée législative de l'Ontario approuve cette stratégie d'investissement. Comme il s'agit d'une stratégie d'investissement triennale, l'augmentation de 810 millions de dollars sera intégralement mise en œuvre d'ici à 2016-2017.

### Q. Si je suis déjà sur la liste d'attente, est-ce que cela me garantit que je vais recevoir des prestations au titre du programme Passeport et du Programme de services particuliers à domicile, et si oui, quand?

**R.** Le plan envisagé fournirait des fonds suffisants pour aider toutes les personnes qui figurent sur la liste d'attente pour le programme Passeport au cours des quatre prochaines années. Les organismes désignés pour offrir le programme Passeport

utiliseront les processus existants en matière de classement prioritaire de façon uniforme dans tout l'Ontario, pour veiller à ce que les fonds aillent aux personnes qui en ont le plus besoin. En ce qui concerne le PSPD, une première moitié des demandeurs obtiendraient un financement cette année, et l'autre moitié l'année suivante.

### Q. Si nous avons déjà présenté une demande pour d'autres services, comme des programmes de jour ou une formation à l'emploi, devons-nous présenter une nouvelle demande maintenant qu'il est possible que de nouveaux fonds soient octroyés?

**R.** Vous n'aurez pas besoin de présenter de nouvelle demande. Si le plan d'investissement est approuvé, votre demande en cours sera évaluée et les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle mettront les personnes jugées prioritaires en relation avec les services disponibles.

### Ministère des Services sociaux et communautaires

#### Direction des services communautaires et des politiques en matière de déficience intellectuelle

Tél. : 416 327-4954 • Téléc. : 416 325-5554 • Tél. sans frais : 1 866 340-8881 • Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : [DStransformation.css@ontario.ca](mailto:DStransformation.css@ontario.ca) • Ce bulletin est aussi offert en ligne à [Ontario.ca/communautaires](http://Ontario.ca/communautaires)



[twitter.com/ONAideSociale](https://twitter.com/ONAideSociale)



[facebook.com/OntarioServicesSociaux](https://facebook.com/OntarioServicesSociaux)



[youtube.com/OntarioSocialService](https://youtube.com/OntarioSocialService)

